

# Convergences technologiques, intégrations verticales et horizontales : quelles conséquences pour la régulation ?

Emmanuel Durand  
Malik Idri

10 novembre 2011

C L I F F O R D  
C H A N C E

# Conséquences de la convergence technologique

- Une frontière devenue floue entre activités anciennement plus clairement délimitées
- Apparition de "conglomérats" mêlant contenus et contenants et mêlant également diverses technologies
  - Ex. : Groupe Vivendi, investissements d'Orange dans la production de contenus
  - Généralisation du quadruple Play

# Renforcement de la convergence entre régulateurs (1)

- Renforcement des compétences des régulateurs (au sens large du terme)
  - Pack Telecom (2004)
  - LCEN (2004)
  - Procédure de saisine d'office + contrôle des concentrations confié à l'ADLC (2008), ce qui renforce la place de celle-ci en tant que quasi-régulateur
- Nombreuses procédures de consultations entre les différents “régulateurs”

# Renforcement de la convergence entre régulateurs (2)

- Quelques cas emblématiques impliquant plusieurs régulateurs :
  - Concentrations : TPS / Canalsat
  - Avis : Orange Sport, Fichiers clientèles croisés

# Limites de la coopération : la place centrale de l'ADLC

- Place centrale dans les procédures d'avis
- Surtout, hiérarchie concurrence / régulation :
  - Arrêt Deutsche Telekom
- Conséquences pratiques pour les entreprises

# Quelles pistes pour un ensemble plus efficace ?

- La possibilité de fusions pour renforcer le poids des régulateurs
  - Choix peu pertinent : différence de missions, de sensibilités
  - Exemple OFCOM : intègre aussi la concurrence
- L'exemple des US : Trinko / Verizon (2004)
  - Un choix inverse au système UE mais rationnel
  - Est-ce possible / souhaitable en France / UE

# Convergences technologiques, intégrations verticales et horizontales : quelles conséquences pour la régulation ?

C L I F F O R D  
C H A N C E

[www.cliffordchance.com](http://www.cliffordchance.com)

Clifford Chance, 9 Place Vendôme, CS 50018, 75038 Paris Cedex 01, France  
© Clifford Chance Europe LLP 2011  
Clifford Chance Europe LLP is a limited liability partnership registered in England and Wales under number OC323571  
Registered office: 10 Upper Bank Street, London, E14 5JJ  
We use the word 'partner' to refer to a member of Clifford Chance LLP, or an employee or consultant with equivalent standing and qualifications

PARIS-1-1167467-v1